KIT PRATIQUE À DESTINATION DES MAIRES

20e anniversaire de l'hommage national aux Justes parmi les Nations de France

18 janvier 2027 — Panthéon

Comment votre commune peut s'associer à la mobilisation nationale : honorer ses Justes parmi les Nations, retrouver et préserver la mémoire des sauvetages, transmettre aux générations futures.

> *« Il est temps désormais que sur chaque maison, chaque immeuble, chaque lieu où des Juifs furent abrités, hébergés, sauvés, soient apposés les noms des Justes qui les sauvèrent de la barbarie nazie. J'en appelle à toutes les municipalités de France pour qu'elles fassent leur cette entreprise. »*
>
> Président de la République, discours du 12 juillet 2026, lors de la première Journée nationale de commémoration de la reconnaissance de l'innocence d'Alfred Dreyfus.

Créé en 1953 à Jérusalem, Yad Vashem est l'Institut International pour la Mémoire de la Shoah. Sa mission est de préserver la mémoire des six millions de Juifs assassinés pendant la Shoah, de transmettre cette histoire aux générations futures et d'honorer celles et ceux qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

Le titre de Juste parmi les Nations est décerné par Yad Vashem aux personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs persécutés sous l'Occupation. Il constitue la plus haute distinction civile décernée par l'État d'Israël.

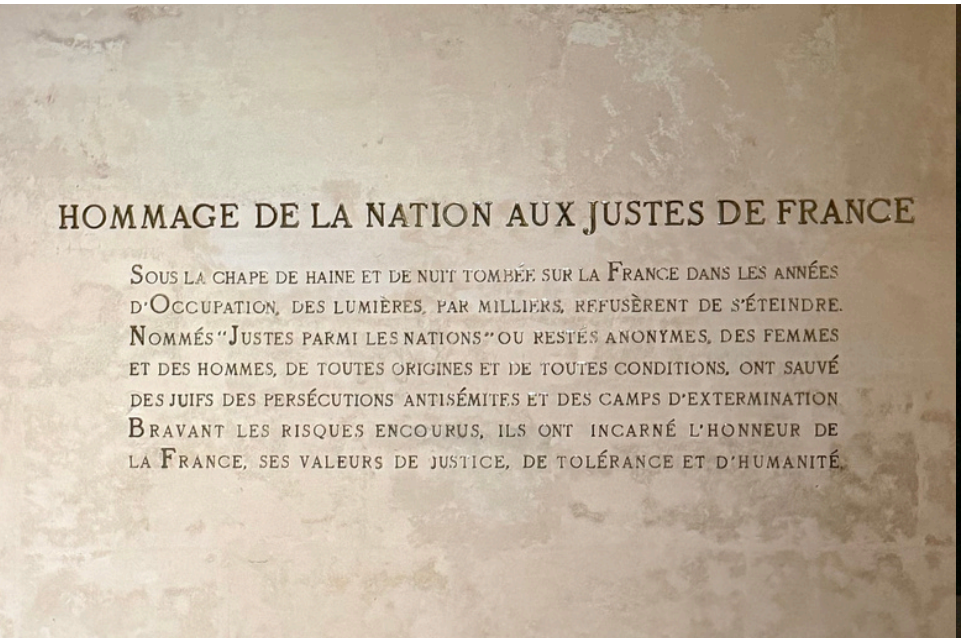

Inscription en hommage aux Justes parmi les Nations de France, gravée dans la crypte du Panthéon à Paris, à l'occasion de l'hommage national rendu le 18 janvier 2007



Jacques Chirac et Simone Veil lors de l'hommage national rendu le 18 janvier 2007

1. Pourquoi se mobiliser ?

Le 18 janvier 2027 marquera le vingtième anniversaire de l'hommage national aux Justes parmi les Nations au Panthéon, à l'initiative du Président Jacques Chirac et sur proposition de Simone Veil. Une cérémonie nationale est prévue ce jour-là au Panthéon.

Cet anniversaire a vocation à devenir bien plus qu'une commémoration nationale : un point de départ pour mobiliser l'ensemble des territoires. Les communes en sont un acteur naturel, car les histoires des Justes parmi les Nations et des sauvetages de Juifs pendant la Shoah sont profondément ancrées dans la mémoire locale — archives municipales, familles, associations, écoles.

Trois axes de mobilisation pour votre commune

Axe	Ce que cela signifie pour votre commune
Commémorer	Organiser des cérémonies et des dévoilements de plaques en hommage aux Justes parmi les Nations liés à votre territoire.
Retrouver et préserver	Participer à une campagne nationale de collecte de témoignages et d'archives sur les sauvetages de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.
Transmettre	Mobiliser les ressources pédagogiques et mémorielles mises à disposition des communes.





Inauguration de la placette en hommage à Jeanne Jaeger, Juste parmi les Nations, en présence d'Olivier Lebrun, maire de Viroflay et Conseiller départemental des Yvelines et de Patrick Klugman, président du Comité français pour Yad Vashem à Viroflay (78), le 8 mai 2025



Dévoilement d'une plaque en hommage à Hubert Louis Landes, gendarme, Juste parmi les Nations, en présence de Françoise Pons, maire de Vabre (81) et de Pierre-François Veil, président du Comité français pour Yad Vashem, le 30 septembre 2021



Dévoilement d'une stèle à la mémoire d'Esther Guilmin (née Brouard) et Georges Lesiourd reconnus Justes parmi les Nations, le 5 juin 2025, à Sceaux-sur-Huisne (72)

2. Étape 1 — Vérifier si des Justes parmi les Nations sont liés à votre commune

Le Comité français pour Yad Vashem (CFYV) met à disposition des élus sa base de données accessible sur son site internet permettant d'identifier les Justes parmi les Nations liés à leur commune :
https://yadvashem-france.org/recherche-justes
Il accompagne ensuite les communes dans l'authentification des informations et la préparation des actions mémorielles.

Ce qu'il faut faire concrètement

- Consulter le site Internet du CFYV pour en savoir plus sur le titre de Juste parmi les Nations, découvrir comment votre commune peut contribuer à la mobilisation nationale et accéder à la base de données du CFYV afin de vérifier si des Justes ont été reconnus dans votre commune ou à proximité.
- Contacter le CFYV ou le délégué régional référent de votre région (voir la liste ci-dessous).
- Lancer une recherche sur votre commune dans la base de données du CFYV.
- Si un ou plusieurs Justes parmi les Nations sont identifiés, engager avec le CFYV la préparation d'un hommage local.
- Vous pouvez également contacter les référents régionaux de la DILCRAH et l'ONaCVG pour vous aider dans vos démarches.

Répartition des délégués régionaux du Comité français pour Yad Vashem



HAUTS-DE-FRANCE
Jean-Claude Lewin
jc.lewin@yadvashem.fr

BRETAGNE
Michel Zinger
michel.zinger@yadvashem.fr

PAYS DE LA LOIRE
Marie-Aimée Ide
marieaimee.ide@yadvashem.fr

Catherine Korenbaum
catherine.korenbaum@yadvashem.fr

Roland Korenbaum
roland.korenbaum@yadvashem.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE
Robert Chiche
robert.chiche@yadvashem.fr

Paul Sebaoun
paul.sebaoun@yadvashem.fr

Pierre Solon
pierre.solon@yadvashem.fr

NOUVELLE-AQUITAINE
Juliette Adjadj
juliette.adjadj@yadvashem.fr

Gérard Benguigui
gerard.benguigui@yadvashem.fr

Evelien Chayes
evelien.chayes@yadvashem.fr

Mireille Levy
mireille.levy@yadvashem.fr

ILE-DE-FRANCE
Patrick Barone
patrick.barone@yadvashem.fr

Guila El Fassi
guila.elfassi@yadvashem.fr

Michèle Habif
michele.habif@yadvashem.fr

Natasha Minski-Solal
natasha.minski@yadvashem.fr

Tosca Moulin
tosca.moulin@yadvashem.fr

Marianne Mouly
marianne.mouly@yadvashem.fr

Florence Rognard
florence.rognard@yadvashem.fr

Viviane Saül
viviane.saul@yadvashem.fr

Jocelyne Sarfati
jocelyne.sarfati@yadvashem.fr

Myriam Sarfati
myriam.sarfati@yadvashem.fr

Danièle Sussmann
daniele.sussmann@yadvashem.fr

GRAND EST
Nicolas Laugel
nicolas.laugel@yadvashem.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Pascale Goutagny
pascale.goutagny@yadvashem.fr

Dimitri Vouzelle
dimitri.vouzelle@yadvashem.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Sylvie Altar
sylvie.altar@yadvashem.fr

Joseph Banon
joseph.banon@yadvashem.fr

Gérard Panczer
gerard.panczer@yadvashem.fr

OCCITANIE
Jean-François Hurstel
jean-francois.hurstel@yadvashem.fr

Michaël Iancu
michael.iancu@yadvashem.fr

Simon Massbaum
simon.massbaum@yadvashem.fr

Francine Théodore-Lévèque
francine.theodore@yadvashem.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Serge Coen
serge.coen@yadvashem.fr

Michèle Merowka
michele.merowka@yadvashem.fr

Bernard Zimbris
bernard.zimbris@yadvashem.fr

3. Étape 2 — Choisir les actions de votre commune

Que votre commune compte ou non des Justes parmi les Nations reconnus sur son territoire, elle est invitée à prendre part à cette mobilisation nationale. Plusieurs formes d'hommage et d'engagement sont possibles, à adapter à votre contexte local :

- Organiser en 2027 une cérémonie locale d'hommage.
- Apposer une plaque commémorative dans un lieu lié à l'histoire du Juste de votre commune, département ou région (voir dispositif national, étape 3).
- Donner le nom d'un Juste parmi les Nations à une rue, une place, un établissement ou un équipement municipal, lorsque cela est pertinent.
- Consacrer une exposition, une publication municipale ou une action pédagogique à son parcours.
- Associer à ces hommages les familles des Justes parmi les Nations et des personnes sauvées, les établissements scolaires, les associations locales et les habitants.

Même en l'absence de Juste reconnu sur votre territoire, votre commune peut s'engager dans la démarche de recherche de témoignages (voir étape 4).

4. Étape 3 — S'inscrire dans le dispositif national de plaques commémoratives

Le volet « plaques commémoratives » reposera sur un dispositif national associant l'AMF, les ministères concernés et le Comité français pour Yad Vashem (CFYV). Le principe : un modèle de plaque commun, une authentification historique garantie par le CFYV et une participation des communes fondée sur le volontariat. Toutes les communes sont invitées à prendre part à cette mobilisation nationale, y compris celles sur le territoire desquelles aucun Juste parmi les Nations n'a été reconnu, afin de contribuer collectivement à la transmission de cette mémoire.

Qui fait quoi

Le CFYV	Votre commune
Identifie les Justes parmi les Nations reconnus par Yad Vashem liés à votre commune/département/région.	Confirme sa volonté de participer à l'initiative et de prendre en charge le financement de la plaque commémorative.
Garantit l'exactitude des noms inscrits.	Choisit un lieu approprié pour l'installation de la plaque.
Transmet les fichiers nécessaires à la conception (modèle commun).	Organise la cérémonie de dévoilement.
Reste l'interlocuteur habilité pour toute question sur les inscriptions.	Mobilise élus, habitants, établissements scolaires et associations autour de l'événement.

5. Étape 4 — Lancer un appel local à témoignages

Au-delà des Justes parmi les Nations déjà reconnus, chaque commune peut lancer un appel auprès de ses habitants pour retrouver et préserver les histoires de sauvetage de Juifs qui se sont déroulées sur son territoire pendant la Seconde Guerre mondiale.

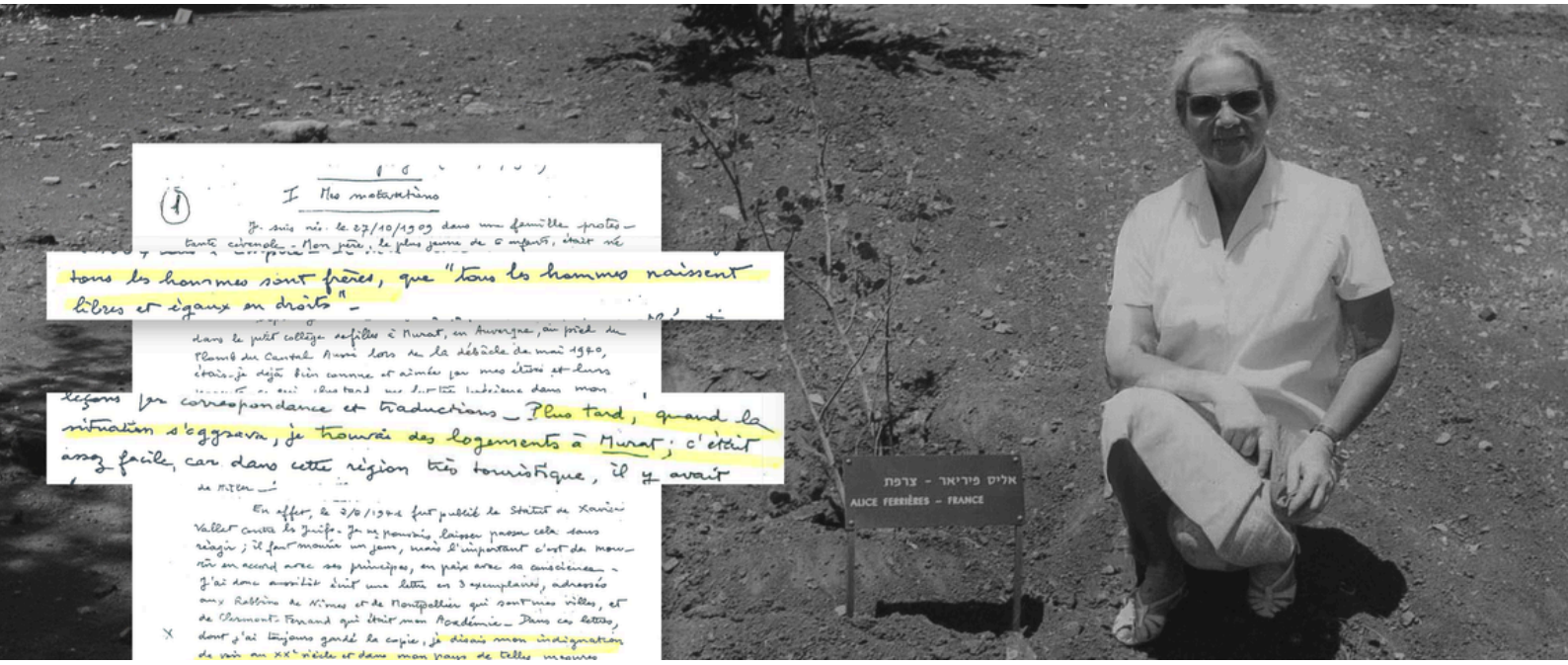

Alice Ferrières, première femme française reconnue Juste parmi les Nations par Yad Vashem en 1964, lors de la plantation de son arbre dans l'Allée des Justes parmi les Nations.

Modèle de message à diffuser localement

« Connaissez-vous une histoire de sauvetage de Juifs dans notre commune pendant la Seconde Guerre mondiale ? Disposez-vous d'un témoignage, d'une photographie, d'une lettre, d'un document ou d'une archive familiale permettant d'en conserver la mémoire ? »

Relais possibles pour diffuser cet appel :

- Bulletin municipal, site internet et réseaux sociaux de la commune.
- Archives municipales et sociétés d'histoire locales.
- Établissements scolaires et associations locales.
- EHPAD, susceptibles de recueillir une mémoire de première main.
- Médias locaux (presse quotidienne régionale, radios locales).

Les témoignages recueillis peuvent être versés à la campagne nationale de collecte, en lien avec le délégué régional du CFYV référent pour votre région, qui accompagne l'identification des récits, oriente la collecte et contribue à leur documentation.

6. Rétroplanning pratique pour une commune volontaire

Période	Ce que fait votre commune	Appui du CFYV / de l'AMF
Dès maintenant	Consulter la base de données du CFYV pour identifier les Justes liés à votre commune et contacter le CFYV pour participer à la mobilisation nationale, même en l'absence de Justes reconnus.	Recherche dans la base de données du CFYV.
24-26 nov. 2026	Participer au Salon des maires : découvrir le clip, le dispositif de plaques et de cérémonies.	Diffusion du clip, présentation du dispositif, lancement de l'appel aux communes.
Déc. 2026 – janv. 2027	Confirmer sa participation, choisir un lieu pour la plaque, préparer la cérémonie.	Authentification des Justes parmi les Nations concernés par le CFYV.
18 janvier 2027	Temps fort local possible, en écho à la cérémonie nationale au Panthéon.	Lancement officiel de la mobilisation territoriale et de la campagne de collecte.
Tout au long de 2027	Cérémonie, dévoilement de plaque, action pédagogique, collecte de témoignages.	Accompagnement historique et mémoriel, valorisation des initiatives locales par l'AMF.



7. Modèle de communiqué de presse local

À adapter par votre commune pour annoncer localement votre participation à la démarche.

Communiqué — à personnaliser

• Titre : [Nom de la commune] s'associe au 20e anniversaire de l'hommage national aux Justes parmi les Nations.

• À l'occasion du 20e anniversaire de l'hommage rendu au Panthéon aux Justes parmi les Nations de France, la commune de [nom] a décidé de [rendre hommage à son / ses Juste(s) / lancer un appel à témoignages / organiser une exposition…].

• [Le cas échéant : présentation brève de l'histoire du ou des Justes parmi les Nations liés à la commune, en lien avec le CFYV.]

• Une cérémonie sera organisée le [date], en présence de [élus, familles, établissements scolaires, associations…].

• La commune invite les habitants disposant de témoignages, documents ou archives familiales sur des sauvetages de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale à se manifester auprès de [contact local].

• Contact presse : [nom, téléphone, courriel]

8. Checklist synthétique

1. Contacter le CFYV ou son délégué régional pour vérifier si des Justes parmi les Nations sont liés à la commune. Si ce n'est pas le cas, se rapprocher du délégué régional du CFYV ou du référent DILCRAH pour faire participer votre commune à l'hommage national, par toute autre forme d'initiative.
2. Décider des actions envisagées (cérémonie, plaque, nom de rue, exposition, action pédagogique).
3. Si plaque commémorative : confirmer la participation, choisir un lieu, suivre le processus d'authentification du CFYV.
4. Lancer, si souhaité, un appel local à témoignages sur les sauvetages de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.
5. Associer familles, écoles, associations et habitants à la préparation de l'hommage.
6. Diffuser un communiqué local et relayer l'information sur les canaux de la commune.
7. Organiser la cérémonie et transmettre témoignages/archives recueillis à la campagne nationale.

9. Contacts utiles

Interlocuteur	Rôle
Comité français pour Yad Vashem (CFYV) : 20anspantheon@yadvashem.fr	Recherche des Justes parmi les Nations liés à votre commune, authentification, ressources pédagogiques.
Délégué régional du CFYV de votre région : Cf. liste en page 3 de ce document	Relais de proximité : identification des récits, collecte de témoignages et d'archives.

